



Compte-rendu de la réunion du Comité Social d'Administration Prévi-Clim-Services

17 juillet 2024

Procès verbal du 11 mars : approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité

Requalification des postes informatiques d'administrateur système :

La requalification de certains postes de catégorie B en catégorie A s'insère dans un contexte global au sein de MF et même de la Fonction Publique, afin de valoriser les métiers du numérique.

Le processus à MF a conduit à requalifier des postes par blocs. Après le bloc des prévisionnistes, le bloc des administrateurs systèmes est ici repris.

Les OS ont demandé à ce que d'autres blocs soient également pris en compte, par exemple celui des TSI, certes hors périmètre pour ce CSA.

Cette reconnaissance correspond à une évolution du niveau de compétence liée à la complexité et à la diversité accrue des systèmes mis en place à la DSI. Il est également demandé une plus forte autonomie et une gestion de la sous-traitance. Par ailleurs, cela rend plus attractif les postes pour espérer attirer également des contractuels qualifiés.

Le niveau de recrutement requis passe donc en cat A. Le groupe 2 est appliqué pour les ITM et le groupe 1 pour les TSM avec bonus de recouvrement pour les postes concernés.

La date de mise en œuvre de cette requalification est le 1/07/2024.

- Etape 1 et 2 : Identifier les postes et adapter les fiches de postes : effectué.
- Etape 3 et 4 actuellement : communication aux OS et mise en œuvre.
 - 6 postes concerné a CMS/TSR/TTI
 - 3 à la DCSC (1 à PSL et 2 à la GDC)

Fiche de poste à CSM/LOG revue pour prendre en compte la double compétence demandée actuellement, ce poste devient concepteur/développeur et spécialiste des métiers du satellite. C'était initialement des postes de chargé de production. Il y a un poste IT et un poste TSE.

Sur demande des OS, ces 2 nouvelles fiches de poste sont soumises au vote.

Suite à la remarque CFDT : débat autour du Travail à Distance (TAD) sur ces postes

Actuellement, le poste TSE est non éligible au TAD car ce serait complexe sur le plan technique.

Pourtant, le poste ITM est éligible au TAD : un agent l'occupe actuellement depuis Trappes.

CSM/D précise qu'il ne paraît souhaitable une réouverture en TAD à l'avenir, en cas de mobilité.

Petit désaccord côté direction, DIROP/D souhaiterait au contraire conserver la possibilité du TAD à l'avenir. On sent derrière cette position une certaine pression de la DG qui incite à ouvrir des postes en TAD... même si cette dynamique n'est franchement pas très visible lors des derniers fils de l'eau.

ECORIA/SYSBA :

La direction met en avant les dernières évolutions ayant eu lieu :

- amélioration de la robustesse et de l'«ergonomie» (fil d'Ariane et info bulle)
- nouvelles possibilités pour corriger les RR/LPN (correction en bloc de la LPN et possibilité de saisir la LPN et les RR)

En l'occurrence, avec la version 2,2 d'ECORIA déployée le 25 juin :

- possibilité de corriger la base amont à la volée, ce n'est pas trop tôt !! (remarque perso)
- la nouvelle base restera malgré tout, dispo 10/20 min après ces corrections potentielles
- enrichissement du champ de températures avec une bibliothèque d'objet
- possibilité pour les DIR de voir les corrections du SBA (« coriacarte »).
- élargissement du domaine de correction aux bassins versants hors de France

Concernant ALPHA, version 3,1 déployée le 3 juin :

- amélioration des RR à J/J+1
- amélioration de la nébul (plus graduée)
- évolution du risque d'orage
- actualisation de la PI pour les orages notamment
- meilleure cohérence entre les temps sensibles dans l'appli et le site
- rapport du GT correction TSR remis début juin, consultable sur la page wiki du GT
- création d'un groupe de travail pour octobre sur la qualité de la prévision.

Côté organisations syndicales, une amélioration des outils est reconnues mais elle n'est pas suffisante, le mal être des agents en témoigne, notamment pour le poste de SBA.

Remarque CFDT sur la problématique de la qualité de la prévision, notamment à J où les écarts avec le temps présent sont fortement dommageables pour la crédibilité de MF. Il faudrait prendre en compte cette composante lors du prochain groupe sur la qualité de la prévision. DIROP/D est d'accord mais estime que la problématique reste complexe (affaire à suivre).

Liste des agents éligibles au CIA collectif:

- remarque CFDT sur le projet 15 de plantation des arbres : la direction estime que c'est un projet original et environnemental, et mis en valeur par la PdG qui a elle-même planté le 1^{er} arbre (sic)...
- les autres organisations syndicales font part de leur désapprobation quant à la pertinence de ce système de rétribution envers certains agents seulement
- 50 % des IPEF bénéficie du CIA collectif, mais les directeurs en sont – visiblement - exclus

Teletravail et bilan des systèmes pivots:

35 000 h sont écartées annuellement à Météo-France, c'est sans doute la raison de l'engouement concernant le nouveau système pivot de 38h30, qui offre 8 JRTT supplémentaires.

Les organisations syndicales souhaitent un tableau présentant les agents sur 1, 2, et 3 jours de téléW : le tableau présenté en réunion inclut aussi les agents en téléW annualisé.

Sorties d'école :

Mise en place d'un entretien d'accueil pour les sorties d'écoles mais également pour les agents en mobilité (retour de CLD, mobilité géo, etc ...), gros travail des RH sur cet aspect communication / management.

JO :

Présentation des différentes solutions de continuité en cas de dégradation technique.